

AGN AVOCATS MONTAUBAN

147 avenue Aristide Briand – 82000 MONTAUBAN - Tél. : 05 67 05 28 71

SELARL INTER-BARREAUX AMMA AVOCATS

1 rue du Pont de Lattes – 34070 MONTPELLIER - Tél. : 04.99.74.01.09

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT

SUR LA COMMUNE DE NEGREPELISSE (82800)

UNE MAISON à usage d'habitation

sise Impasse des Fraisiers, cadastrée section ZK n° 834 d'une contenance de 06 a 90 ca

MISE A PRIX : 5 000 Euros

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

ADJUDICATION LE JEUDI 19 MARS 2026 à 9 h 00 et suivantes au besoin

Au Palais de Justice de MONTAUBAN – 5 Place du Coq

La visite s'effectuera à la diligence de Maître Julie CASTAGNE, Commissaires de justice à Montauban, le mardi 24 février 2026 de 14 h 00 à 15 h 00

À la requête de CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE

DÉVELOPPEMENT (« CFD »)

SA au capital de 124 821 703,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège et intervenant, venant aux droits du CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST,

Ayant constitué **Maître Alexandra TEMPELS RUIZ**, avocat membre du cabinet AGN AVOCATS MONTAUBAN, postulant de la SELARL AMMA AVOCATS, inscrite au Barreau de Montpellier.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation, d'une surface habitable d'environ 97 m², composée d'une cuisine/salle de séjour, 4 chambres, une salle de bain, un WC, entourée d'un jardin clôturé. Le bien est actuellement inoccupé, il a fait

l'objet d'un incendie et se trouve dans un état dégradé.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de MONTAUBAN, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

Au Cabinet AGN AVOCATS MONTAUBAN ou au cabinet de la SELARL INTER-BARREAUX AMMA, Avocats susnommés.

Au greffe du Tribunal Judiciaire de MONTAUBAN où est déposé le Cahier des conditions de vente qui peut être consulté par toute personne intéressée aux heures d'ouverture du Greffe.